

*Entre tant de merveilles du monde, la grande merveille, c'est
[l'homme,
Il parcourt la mer qui moutonne quand la tempête souffle du
il passe au creux des houles mugissantes,
et la mère des dieux, la Terre souveraine,
[sud,
l'immortelle, l'inépuisable,
une année après l'autre
il la travaille, il la retourne,
alignant les sillons au pas lent de ses mules.
Le peuple oiseau, race légère
et les fauves des bois et la faune marine,
il les capture au creux mouvant de ses filets,
cet inventeur de stratagèmes!
Il attire dans ses pièges
le gros gibier des plateaux,
il courbe sous le collier le col crépu du cheval,
ou le taureau des monts dans le plein de sa force.
Et le langage et la pensée agile et les lois et les mœurs,
il s'est tout enseigné sans maître,
comme à s'abriter des grands froids
et des traits perçants de la pluie.
Génie universel et que rien ne peut prendre
au dépourvu, du seul Hadès
il n'étude point l'échéance,
bien qu'à des cas désespérés, parfois, il ait trouvé remède.
Riche d'une intelligence incroyablement féconde,
du mal comme du bien il subit l'attristance,
et sur la justice éternelle
il greffe les lois de la terre.
Mais le plus haut dans la cité se met au ban de la cité
Si, dans sa criminelle audace, il s'insurge contre la loi.
A mon foyer ni dans mon cœur
Le révolté n'aura jamais sa place.*

CRÉON. — L'un ravageait sa patrie; l'autre en était le rempart.

ANTIGONE. — Hadès n'a pas deux poids et deux mesures.

CRÉON. — Le méchant n'a pas droit à la part du juste.

ANTIGONE. — Qui sait si nos maximes restent pures aux yeux des morts?

CRÉON. — Un ennemi mort est toujours un ennemi.

ANTIGONE. — Je suis faite pour partager l'amour, non la haine.

CRÉON. — Descends donc là-bas, et, s'il te faut aimer à tout prix, aime les morts. Moi vivant, ce n'est pas une femme qui fera la loi.

C. Réponds en peu de mots. Connaisais-tu mon édit?

ANTIGONE. — Comment ne l'aurais-je pas connu? Il était public.

CRÉON. — Et tu as osé passer outre à mon ordonnance?

ANTIGONE. — Oui, car ce n'est pas Zeus qui l'a promulguée, et la Justice⁵² qui siège auprès des dieux de sous terre n'en a point tracé de telles parmi les hommes. Je ne croyais pas, certes, que tes édits eussent tant de pouvoir qu'ils permissent à un mortel de violer les lois divines : lois non écrites, celles-là, mais intangibles. Ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, c'est depuis l'origine qu'elles sont en vigueur, et personne ne les a vues naître. Leur désobéir, n'était-ce point, par un lâche respect pour l'autorité d'un homme, encourir la rigueur des dieux? Je savais bien que je mourrais; c'était inévitable — et même sans ton édit! Si je péris avant le temps, je regarde la mort comme un bienfait. Quand on vit au milieu des maux, comment n'aurait-on pas avantage à mourir? Non, le sort qui m'attend n'a rien qui me tourmente. Si j'avais dû laisser sans sépulture un corps que ma mère a mis au monde, je ne m'en serais jamais consolée; maintenant, je ne me tourmente plus de rien.

CRÉON. — Mais l'autre, son adversaire, n'était-il pas ton frère aussi?

ANTIGONE. — Par son père et par sa mère, oui, il était mon frère.

CRÉON. — N'est-ce pas l'outrager que d'honorer l'autre?

ANTIGONE. — Il n'en jugera pas ainsi, celui qui est couché dans sa tombe.

CRÉON. — Cependant ta piété le ravale au rang du criminel.

ANTIGONE. — Ce n'est pas un esclave qui tombait sous ses coups; c'était son frère.